

INFORMATION FINANCIERE AU 31 MARS 2013

Situation financière

Chiffre d'affaires social :

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2013, le chiffre d'affaires de SABETON s'est élevé à 229 K€ contre 258 K€ au 31 mars 2012. La diminution est due à la baisse des produits financiers.

Chiffre d'affaires consolidé :

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2013, le chiffre d'affaires consolidé de SABETON, principalement constitué du chiffre d'affaires de sa filiale SAINT JEAN, s'est élevé à 13.848 K€ contre 12.498 K€ au 31 mars 2012, soit une progression de 10,80 %.

Cette hausse est principalement liée à la forte hausse des ventes sous la marque SAINT JEAN et le fort développement de l'activité traiteur.

Perspectives 2013 :

1/ La société SAINT JEAN :

- continuera à développer ses sites de productions particulièrement dans l'activité traiteur et quenelles,
- recherchera des emplacements pour l'ouverture d'autres boutiques dans la région Sud-Est,
- poursuivra ses efforts pour développer son chiffre d'affaires en lançant de nouveaux produits tant dans les ravioles et les pâtes fraîches que dans les quenelles, et développera son activité de produits traiteurs.

2/ La CIE AGRICOLE DE LA CRAU poursuivra son projet relatif à l'aménagement du domaine de la Péronne situé à Miramas.

Chiffre d'affaires (non audité)

(en milliers d'euros)

1) Société mère

1er trimestre

....Prestations de services

....Loyers encaissés

....Produits financiers

2013	2012
48	48
0	0
181	210
229	258

2) Groupe consolidé

1er trimestre ⁽¹⁾

2013 (IFRS)	2012 (IFRS)
13.848	12.498

⁽¹⁾ Dont 13.650 K€ pour le secteur agro-alimentaire et 198 K€ pour le secteur gestion de patrimoine et de services

Evènements importants du trimestre écoulé

Un permis de construire pour le site de Dardilly a été délivré en avril 2013 par la Mairie de Dardilly au bénéficiaire du compromis de vente. Ce permis est soumis aux recours habituels.

La Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) a, dans sa séance du 29 janvier 2013, autorisé le projet de village de marques sur le domaine de la Péronne à Miramas porté par la SNC VILLAGE DE LA PERONNE, filiale de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU. Cette autorisation, passible d'un recours devant le Conseil d'Etat, n'est pas définitive.